



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission parlementaire sur le Centre National de la Musique : une méthode qui interroge

La mission parlementaire confiée aux députés Émilie Cariou et Pascal Bois a réuni vendredi 12 octobre dernier à l'Assemblée Nationale l'ensemble du secteur musical.

L'ordre du jour de cette rencontre avec les organisations professionnelles, les réseaux et fédérations avait pour objet de mettre en discussion la gouvernance du projet du futur Centre National de la Musique.

Nous nous sommes étonnés - alors que l'ensemble des acteurs liés à ce dossier étaient réunis pour la première fois depuis le lancement de la mission – qu'aucune mise en débat du rapport intermédiaire n'ait été prévue. Cela est d'autant plus dommageable que le secteur que représentent les signataires avait déjà pointé fin juillet de nombreux points restant à travailler pour remporter leur complète adhésion sur le projet.

L'exercice de vendredi 12 octobre s'est plus apparenté à une consultation qu'à une concertation, nous le regrettons. Le principe d'un vote indicatif sur les orientations proposées, en séance, sans possibilité de pouvoir instruire dans nos organisations au plus près de nos adhérents les pistes préconisées par la mission, nous est apparu choquant.

À ce stade, nous maintenons que de nombreux points doivent toujours faire l'objet d'une meilleure définition, car seul le détail du périmètre des missions, de la mise en œuvre et de l'organisation fine permettrait de nous projeter ou non dans cet outil. Néanmoins, nous remercions la mission d'avoir pris en compte dans ses préconisations notre impératif d'une gouvernance comptant une majorité de représentants de l'État pour le Centre National de la Musique. Cette demande que nous portons va dans le sens de plus d'intérêt général et plus de transparence si le CNM venait à voir le jour.

Nos organisations continueront bien entendu de porter les observations qui ont été les leurs jusqu'à présent et à être contributives sur cette deuxième phase de mission, continuant à espérer un infléchissement de la méthode employée.

Paris le 23 octobre 2018.

Contacts presse :

AFO - Association Française des Orchestres
Philippe Fanjas - phfanjas@france-orchestres.com / 01 42 80 26 27

AJC / Association jazzé croisé - Le réseau des diffuseurs de jazz en France
Antoine Bos – antoinebos@ajc-jazz.eu / 01 42 36 00 12

FEVIS - Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés
Louis Pisset - louis.pisset@fevis.com / 01 40 26 81 62

Les Forces Musicales
Alexandra Bobes – a.bobes@lesforcesmusicales.org / 06 63 49 93 19

Futurs Composés - Le réseau de la création musicale
Martine Duverger – martine.duverger@futurscomposes.com / 01 77 32 23 19

Grands Formats - Fédération d'artistes pour la musique en grande formation
Grégory Jurado – gregory@grandsformats.com / 01 40 26 31 36

Profedim - Syndicat des producteurs, festivals, ensembles et diffuseurs indépendants de musique
Aurélie Foucher – aurelie.foucher@profedim.org / 07 60 49 44 06

ROF - Réunion des Opéras de France
Laurence Lamberger-Cohen – laurence.lamberger-cohen@rof.fr / 01 42 56 49 70

SNSP – Syndicat National des Scènes Publiques
Juliette Prissard - j.prissard@snsf.fr / 01 40 18 55 95

SYNDEAC – Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles
Vincent Moisselin – v.moisselin@syndeac.org / 01 44 53 72 13